

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 28 Avril 2026 - Délibération n° 2026/04/12

OBJET : CRÉATION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

L'an deux mille vingt-six, le 28 Avril, à dix-huit heures trente-huit, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 21 Avril, qui lui a été adressée par Mme La Présidente, conformément aux articles L. 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : PACAUD Patrick – LUINAUD Christophe – LAURENT Béatrice – BOISSIER Daniel – LANZ Florence – CHAUSSECOURTE Jean-Philippe – PLUVIAUD Patrick – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – BARLET Dominique – FAYETTE Laurent – DUBOIS Jean-Michel – CRISAN Petronela – DENIS Jean-Claude – MONDY Thomas – SUCHAUD Michelle – DENOYER Mireille – MALINAS Charles – MILANI-BULCOURT Sylvie – VALLAEYS Gaël – PAROUTY Sylvain – MARIE Patrick – PARAYRE Régis – BERTELOOT Dominique – LACOUR Marie-Émilie – FERRAND Marc – MAFAITY Gilles – LOPEZ Alfred – BUYS Anthony – CHABASSIER Emmanuelle – DULERY Sonia – TEILLARD Pascal – PETIT-COULAUD Bastien – DURUDAUD Sabine – LAROCHE Michel – PRADEAU Carine – ROYÈRE Joël – POITOU Delphine – BOUSSAT Nicolas – MONTHIEUX David – DELCLAUX François – LAIGNEAU Jean-Pierre – GIRODENGÉ Elisabeth – TRONCHE Frédéric – DURBIN Sandrine – CUQUEMELLE Jean-François – BREDIER Thibault – BURGUN Frédéric – PICOURET Michel – DUGUET Pierre – CHÉZEAUD Françoise – CONCHON Michel – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine

Étaient excusés : GUILLERAY Catherine – AGRIR Isabelle – SANTANA Antonio – SCARAMUCCI Thierry – BARTHOUX Olivier – MARIETTE Myriam – CATHELOT Guy – LAINÉ Joël – DERIEUX Nicolas – PAMIÈS Jean-Michel – PETETOT Charlie – TROUSSET Patrick – AUGUSTYNIAK Jérôme – ANGELINI Patricia

Pouvoirs :

1. Mme AGRIR Isabelle donne pouvoir à Mme DENOYER Mireille
2. M. SANTANA Antonio donne pouvoir à M. DENIS Jean-Claude
3. M. BARTHOUX Olivier donne pouvoir à M. BERTELOOT Dominique
4. Mme MARIETTE Myriam donne pouvoir à Mme LAPORTE Martine
5. M. AUGUSTYNIAK Jérôme donne pouvoir à M. DUGUET Pierre
6. Mme ANGELINI Patricia donne pouvoir à M. FERRAND Marc

Suppléances : M. PLUVIAUD Patrick – Mme MILANI-BULCOURT Sylvie – M. LAIGNEAU Jean-Pierre – Mme GIRODENGÉ Elisabeth – Mme DURBIN Sandrine – M. PICOURET Michel

Secrétaire de séance : M. Thomas MONDY

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	54	60			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
47	13				

Vu le Code Général des Impôts, et notamment son article 1609 nonies C ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le régime de la fiscalité professionnelle unique applicable à la Communauté de Communes ;

Considérant que la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) doit être créée au sein des établissements publics de coopération intercommunale soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique ;

Considérant que cette commission a pour mission d'évaluer les charges transférées entre les communes membres et la Communauté de Communes ;

Considérant que la CLECT est composée de membres des conseils municipaux des communes membres, chaque commune disposant d'au moins un représentant ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Communautaire de décider de la création de la CLECT, d'en fixer la composition et de déterminer les modalités de désignation de ses membres ;

Considérant les différentes options de désignation des membres de la CLECT présentées aux élus communautaires ;

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil Communautaire décide de :

- ☉ Voter la création de la CLECT
- ☉ Déterminer sa composition selon laquelle M. ou Mme le Maire de chaque commune désigne, parmi les conseillers municipaux, le ou les représentants de sa commune au sein de la CLECT

Fait et délibéré les jours et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Martine LAPORTE

The image shows a circular official stamp of the 'Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest'. The text 'La Présidente' is printed in the center of the stamp. A handwritten signature, which appears to be 'Martine Laporte', is written across the stamp, with the ink extending beyond its circular border.